



Formation Equipier feux tactiques (FTC1)



Le feu tactique et le brûlage dirigé au profit des sapeurs-pompiers du territoire.

TECHNIQUES OPERATIONNELLES

25/03/2021

Le feu tactique (pendant la lutte contre l'incendie) :

Terme général qui désigne les deux méthodes d'emploi du feu dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts : le brûlage tactique et le contre-feu.

Le brûlage tactique permet de canaliser un incendie pour le réduire mais aussi d'éteindre une lisière qui présente des signes de reprise ou de mettre en sécurité les forces de secours en créant une zone refuge.

Le contre feu, allumé de façon planifiée et contrôlée le long d'une zone ciblée, le contre feu s'oppose à un incendie qui se développe pour supprimer le combustible situé sur sa trajectoire. A la rencontre des deux foyers, l'incendie et le contre feu s'éteignent faute de combustible. Cette technique nécessite la plupart du temps peu de moyens

d'extinction, pas du tout parfois, mais une équipe dynamique et réactive. Le cadre feu tactique doit anticiper la situation, analyser les divers paramètres de terrain, de végétation, de météorologie générale et de ses évolutions prévisibles, de météorologie locale aussi au plus près du terrain



Principe :

Le principe d'extinction des feux de forêts par les feux tactiques repose sur la suppression de végétation combustible, par un feu allumé de façon planifiée et contrôlée le long d'une zone servant d'appui préalablement retenue.

De par leur type d'action, deux méthodes se distinguent :

- Le brûlage tactique
- Le contre feu

Les missions de l'équipier feux tactiques :

L'équipier brûlage dirigé/feux tactiques a pour mission la préparation et la mise en œuvre des feux tactiques. Il est chargé plus particulièrement de la préparation du terrain si besoin et de l'allumage et du contrôle du feu.



Le Brûlage dirigé :

Le brûlage dirigé est un outil utilisé principalement dans des zones non mécanisables, dans le but de créer et d'entretenir des coupures de combustible (pare feux) et des surfaces pastorales par incinération de végétaux sur pieds. Il est utilisé également pour favoriser la biodiversité et former les services de lutte.

Ces techniques sont mises en œuvre par des professionnels du feu.

Deux actions de formations :

Stage n°1 : 21/06 au 25/06/21

Stage n°2 : 28/06 au 02/07/21



Formation pour 10 stagiaires :

Pré requis : minimum FDF 1 et titulaire de la FAE chef d'équipe.

Lieu : Province Nord, « Côte Est ».

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Capitaine Olivier CYPRIEN
Conseiller technique territorial
feux de forêts
olivier.cyprien@gouv.nc



Sécurité civile
et gestion des crises

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE